



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Analyse de l'environnement
Expérience de formation
606-1-B
par Jim Beam

Publié par:

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge Bureau 2402

Toronto, ON Canada

M5E 1E5

Téléphone : (416) 212-3893

Télécopieur : (416) 212-3899

Courriel: www.heqco.ca

Citer cette publication dans le format suivant:

- » List Option One
- » List Option Two
- » List Option Three
- » List Option Four



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Les opinions exprimées dans ce document de recherche sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement les point de vues ni les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010

Table des matières

Introduction	2
Décisions en matière d'éducation prises en 10 ^e année	3
Aspirations des jeunes Canadiennes et Canadiens en matière d'éducation	5
Aspirations universitaires des jeunes immigrants de minorités visibles	13
Décrochage au secondaire	16
Retour aux études secondaires après avoir décroché	20
Choix de poursuivre des études postsecondaires	21
Choix de ne pas poursuivre des études postsecondaires	25
Choix de fréquenter une université	28
Choix de fréquenter un collège	29
Université par rapport au collège	30
Abandon des études postsecondaires	31
Retour aux études postsecondaires après un abandon	34
Facteurs et tendances associés aux décisions en matière d'éducation	35
Conclusion	37
Annexe	38
Références	40

Introduction

La poursuite d'études supérieures est liée à un ensemble de décisions complexes que doivent prendre des millions de jeunes Canadiennes et Canadiens. Ces décisions sont influencées par une multitude de facteurs, et il est essentiel pour les décideurs de recueillir de l'information sur ces facteurs afin d'assurer l'accès aux études postsecondaires. Aux fins du présent rapport, l'accès est défini comme la possibilité de poursuivre et de terminer des études supérieures.

Ce rapport a été préparé pour le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), un organisme qui mène des recherches sur l'éducation supérieure, particulièrement en Ontario, et se veut un résumé des recherches publiées sur l'accès aux études supérieures au Canada. Il vise une meilleure compréhension des décisions relatives à l'éducation que prennent les jeunes en 10^e année et tout au long de leurs études secondaires et postsecondaires (p. ex. choisir des cours postsecondaires ouverts dans une école secondaire, terminer des études secondaires, aller à l'université ou au collège, retarder la poursuite d'études secondaires, ne pas poursuivre d'études postsecondaires, changer d'établissement postsecondaire, quitter un établissement postsecondaire et retourner ou non dans un établissement postsecondaire).

Ce rapport a pour objectif de cerner les facteurs financiers (revenu du ménage, bourses d'études et subventions, etc.) et non financiers (sexe, culture, taille de la collectivité, engagement social et scolaire, influence des parents, influence des pairs, résultats scolaires, etc.) liés à l'achèvement des études secondaires, à la poursuite d'études postsecondaires ainsi qu'à la persévérance dans les études postsecondaires. Le COQES s'intéresse particulièrement aux facteurs qui influencent les décisions prises au sein des différents groupes, principalement les groupes traditionnellement sous-représentés (c.-à-d. les Autochtones, les personnes handicapées, les immigrants de première génération et les minorités visibles).

Le présent document commence par une présentation des caractéristiques des élèves et les facteurs qui influencent les différents ensembles de décisions relatives aux études secondaires et postsecondaires. Vous y trouverez ensuite un résumé des tendances et des facteurs liés aux plans éducatifs et au niveau de scolarité, ainsi qu'une conclusion. La

recherche menée sur l'accès aux études postsecondaires au Canada utilise des données tirées de bon nombre d'enquêtes qui sont résumées en annexe.

Décisions en matière d'éducation prises en 10^e année

Les options d'études postsecondaires sont influencées par les choix de cours que font les jeunes au cours de leurs premières années à l'école secondaire. La répartition en classes homogènes permet aux élèves de suivre des cheminement de cours adaptés à leurs capacités et à leurs aptitudes. Les partisans de cette pratique allèguent que les élèves apprennent mieux lorsqu'ils sont regroupés avec des élèves de même calibre. En revanche, les opposants font valoir que les élèves issus de milieux moins favorisés risquent de se retrouver dans des cheminement de cours qui peuvent limiter leurs chances d'accéder à des études postsecondaires, et ce, même s'ils ont la capacité de réussir les cours avancés.

Krahn et Taylor (2007) ont examiné l'importance de la répartition en classes homogènes des élèves de 10^e année en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ils se sont également intéressés à l'incidence du contexte social sur les choix de cours des élèves du secondaire de 15 ans. Dans le cadre de cette étude, ils ont utilisé les données de la cohorte A de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) pour déterminer deux groupes d'élèves : ceux dont le choix de cours en 10^e année était susceptible de restreindre leurs options d'études postsecondaires (surtout pour l'université) et ceux dont les cours menaient à l'université et à d'autres options d'études postsecondaires (options d'études postsecondaires ouvertes).

Résultats :

- La proportion d'élèves disposant de toutes les options d'études postsecondaires (options postsecondaires ouvertes) est déterminée en fonction du nombre d'élèves inscrits dans les trois cours préuniversitaires de mathématiques, de sciences et d'anglais. Dans chaque province, ce sont les mathématiques qui réduisent la proportion d'élèves disposant du plus grand nombre d'options d'études postsecondaires ouvertes.

- Dans chaque province, les élèves dont les parents ont fait des études universitaires étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir des options d'études postsecondaires ouvertes¹.
- Dans toutes les provinces, une plus grande proportion de jeunes issus d'une minorité visible disposaient d'options d'études postsecondaires ouvertes comparativement aux jeunes nés au Canada et n'appartenant pas à une minorité visible².
- Les écarts provinciaux suivants ont été constatés :
 - La proportion d'élèves disposant d'options d'études postsecondaires ouvertes la plus élevée a été observée en Saskatchewan et la moins élevée, en Alberta.
 - En Ontario et en Alberta, la proportion de jeunes femmes disposant d'options d'études postsecondaires ouvertes était beaucoup plus élevée.
 - En Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique (les résultats pour la Saskatchewan n'étaient pas concluants), les jeunes provenant de familles aisées étaient plus susceptibles d'avoir des options d'études postsecondaires ouvertes que ceux des familles à faible revenu.

¹ Les options d'études postsecondaires font référence aux cours préuniversitaires ou précollégiaux offerts au secondaire.

² Dans cette étude, l'appartenance à une minorité visible se fonde sur le fait que la langue maternelle d'une personne soit ou non l'anglais ou le français. La langue maternelle d'une personne issue d'une minorité visible n'est ni l'anglais, ni le français.



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario